A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

SUPREME CONSEIL UNI

DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS GENERAUX DU 33ème ET DERNIER DEGRE DU RITE ECOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTE
SOUS LA VOUTE CELESTE PAR 43° 23'30" DE LATITUDE NORD ETA 6°20' 27"DE LONGITUDE EST AU GRAND MERIDIEN DE PARIS

ZENITH DU CANNET DES MAURES

Décret : 04/D/6023

Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté des Souverains Inspecteurs Généraux du 33ème et dernier degré du Rite Ecossais Ancien Accepté composant le Suprême Conseil Uni du Rite.

Vu la saisine diligentée par le Trois Fois Puissant Maître **Claude TORRENS** de la Loge de Perfection STELLA MARIS **LP 08** en date du 21/05/2023**.**
Vu le dossier remis par la Loge de Perfection **« STELLA MARIS » LP8**, conformes à la procédure « Accès aux degrés supérieurs »
Vu le vote unanime des Frères de cette Loge de Perfection possédant le 14ème degré,
Vu les articles 49, 50 et 51 de notre Règle
Vu l'avis favorable du Suprême Conseil Uni réuni en Consultation Plénière le 25/05/2023

Avons décidé d'accepter que les Très Chers Frères **Marcel BORGETTO et Eric LUCIANO,** soient élevés au **14ème degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté :**

Grand Elu Parfait et Sublime Maçon.

Ils seront inscrits au contrôle de la Loge de Perfection **STELLA MARIS N° LP8 à l'Orient de Toulon** les N° **14 25 et 14 26**.

Fait et donné en Consultation Plénière du Suprême Conseil, ce jour, le 25/05/2023.

LE TRES PUISSANT SOUVERAIN GRAND COMMANDEUR

André SAGNARD